



Déclaration du MPS à l'AMS 78 – 17-29 mai 2025

Point 11.1 de l'ordre du jour

Couverture sanitaire universelle

Il est préoccupant de constater que la CSU, telle qu'elle est mise en œuvre, donne la priorité aux modèles basés sur l'assurance et à la prestation par le secteur privé, ce qui sape les systèmes publics et aggrave les inégalités. Pour résister à une marchandisation accrue, l'OMS et les États membres doivent réorienter la CSU vers des services financés par l'impôt et fournis par le secteur public, qui considèrent les soins de santé et les médicaments comme des biens publics.

Nous mettons en garde contre le financement des soins de santé primaires par l'emprunt, qui alourdit le fardeau de la dette et la dépendance. Nous appelons à l'annulation de la dette, à un financement public durable et au renforcement du secteur public par le transfert de technologies, l'assistance technique et des structures tarifaires favorables.

Nous exhortons les États membres à intégrer des programmes verticaux et un accès équitable aux médicaments, en particulier pour les maladies rares, dans des systèmes de soins primaires complets, et à veiller à ce que tous les services de santé soient couverts par la CSU. Nous soulignons la nécessité de disposer de données sanitaires solides et transparentes, accessibles au public, et appelons à la poursuite de l'utilisation d'indicateurs permettant de lutter contre les inégalités liées à la race, au genre, à la situation socio-économique et à la migration.